

**Relevé de conclusions de la réunion du  
Conseil de la vie sociale  
du 30 novembre 2012**

**Présents :** M. Raymond MONDOULET (président) , Mme Lucienne BOUDREAU ; Mme Valérie DULOT ; Mme Maguy CAMBAY ; Mme Cyndie LAMOLINAIRIE, Mme Martine POULAIN, M. Henri SIERRA, Mme Bernadette BERTAUD DU CHAZAUD, M. François BERTAUD DU CHAZAUD.

**Excusés :** M.JUST, M.LATERRADE, M.MARTY

**Assistaient :** Mme Monique DARIOS (directrice), Mme Valérie LEROUSSEAU

**Secrétaire de séance :** Mme Nadine REDON

En préambule, *le Président*, récite un poème écrit par les résidents. (pièce jointe)

1. Approbation du relevé des conclusions de la séance du 21 mai 2012 (document joint) ;

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2 Affectation des résultats de l'exercice 2011 pour les sections tarifaires hébergement et dépendance et des résultats de l'exercice 2010 pour la section soins :

L'affectation des résultats est conforme à ce qui a été proposé dans le compte administratif.

a. **Section tarifaire hébergement :**

L'excédent de 4 492.40 € est affecté à la réserve de compensation ce qui porte la réserve de compensation de la section tarifaire d'hébergement est de 9 492.40 €

b. **Section tarifaire dépendance :**

L'excédent de 2 246.34 € est affecté à la réserve de compensation de cette même section ce qui porte la réserve de compensation à 4 599.36 €

c. **Section tarifaire soins :**

L'excédent de 615.40 € est affecté à l'investissement.

3 Budget exécutoire 2012

*La directrice* présente la procédure budgétaire. Le Conseil général arrête les tarifs hébergement dépendance en début d'année, l'Agence Régionale de Santé arrête le budget soins courant juin. Le budget exécutoire n'est donc officiel qu'à compter de juillet, d'où les difficultés d'anticipation.

## 4 Budget prévisionnel 2013

*La directrice* présente le budget prévisionnel 2013 en s'appuyant sur le rapport qui a été adressé aux participants.

Le budget d'exploitation 2013 tient compte du fonctionnement du PASA, année pleine, de la mise aux normes des ascenseurs avec la mise en œuvre de téléalarmes dans les cabines.

Il tient compte de la dotation aux amortissements des travaux réalisés en 2011 et 2012, soit la dotation des amortissements liée au système de sécurité incendie, au groupe électrogène, à la réhabilitation des ateliers et le PASA.

Le budget d'investissement tient compte également de la création du PASA dont une subvention de la CNSA calculée sur 40 % du coût du projet pour ce qui est des ressources.

Il faut prévoir la première tranche des travaux d'accessibilité figurant sur le rapport de diagnostic ERP, accessibilité aux personnes handicapées et le changement des têtes des détecteurs à incendie.

### Section d'exploitation Hébergement

Le lit d'hébergement temporaire n'a pas été occupé en 2012. Il a été considéré comme un lit d'hébergement traditionnel.

Il convient de mettre en place un dispositif d'organisation de ce mode d'hébergement en communiquant sur internet, sur l'annuaire, à la mairie et à la communauté des communes...

Ce mode d'hébergement doit être promu car il permet aux aidants familiaux de prendre le répit nécessaire à une aide soutenue aux proches.

### Section d'exploitation Dépendance

Le GMP (GIR moyen pondéré) validé par le conseil général pour 2013 est de 694.

Il baisse donc de 1.93% par rapport au GIR de 2012.

Le total des points GIR budgétés est lui aussi en baisse de 1.66%. Le nombre de journées dépendance baisse de 1.1%.

### Section d'exploitation Soins

L'activité de la section soins est mesurée à l'aide de l'indicateur "GIR Moyen Pondéré Soins" ou GMPS. Celui-ci est l'agrégation pondérée du GMP et du PMP (Pathos Moyen Pondéré), ce dernier indiquant le niveau moyen de soins requis des résidents de l'établissement.

On l'a vu précédemment, le GMP a été mesuré par l'établissement à 694.

Le GMPS est obtenu par la formule : valeur du point  $*[GMP + (PMP \times 2,59)]*$  nombre de lits  
 $9.62 * [694 + (164 * 2.59)] * 76 = 817\,947.81$  € servant de base au forfait soins.

Le forfait du PASA correspond à 54 684 €

*Le Conseil de la vie sociale* donne un avis favorable au budget prévisionnel 2013 présenté

## 5 Tarifs hébergement et dépendance 2013

- tarif journalier hébergement permanent plus de 60 ans	49.28 €
- tarif journalier hébergement temporaire plus de 60 ans	51.10 €
- tarif journalier hébergement permanent moins de 60 ans	64.07 €
- tarif journalier hébergement temporaire moins de 60 ans	65.88 €
- tarif dépendance GIR 1/2	18.93 €
- tarif dépendance GIR 3/4	12.01 €
- tarif dépendance GIR 5/6	5.09 €
- dotation globale de financement soins	863 762.47 €

*Le Conseil de la vie sociale* donne un avis favorable à cette proposition.

## 6 Tarifs annexes : prix des repas

Repas du service de portage et des personnes extérieures ...	6,90 €
Repas complet du personnel de l'établissement.....	3,70 €
En-cas pour les personnels (sandwich-dessert).....	2.50 €
Repas améliorés.....	10.68 €
Marquage du linge.....	49.37 €
Location du combiné.....	7.37 €
Communications.....	0,22 €

*Le Conseil de la vie sociale* donne un avis favorable à cette proposition.

## 7 Décision modificative du budget 2012,

Document joint

*Le Conseil de la vie sociale* donne un avis favorable à cette proposition.

## 8 Contrat de séjour modifié et livret d'accueil

*Le Conseil de la vie sociale* donne un avis favorable aux modifications portant sur le PASA faites au contrat de séjour et au livret d'accueil.

## 9 Plan de formation 2013 et information sur le programme de travail en vue du renouvellement de la convention tripartite de 2014

Un décret datant de 2007 rend obligatoire l'évaluation interne. Celle-ci permet à l'établissement de prouver que des démarches continues d'amélioration des pratiques assurent la pérennité de l'établissement.

*La directrice*, dans cette optique, propose de faire intervenir un organisme de formation afin de nous aider à créer une dynamique d'équipe. Le cout de ce projet serait de 14 000€.

Par ailleurs, concernant le plan de formation, l'enveloppe budgétaire est de 22 730€, une quinzaine de personnes ayant fait des demandes.

*Le Conseil de la vie sociale* émet un avis favorable au plan de formation 2013 ainsi arrêté.

## 10 Information quant au projet de comité d'éthique en partenariat avec l'EHPAD de Verdun sur Garonne

Cette instance va être créée en partenariat avec l'Ehpad de Verdun sur Garonne.

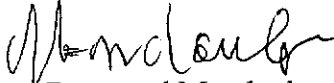
*Le Conseil de la vie sociale* émet un avis favorable à la création de cette instance.

## 11 Questions diverses

Lecture est faite du courrier adressé à *La Directrice* par les représentants des familles (document joint), les différents points étant repris un à un.

- a) Distribution des médicaments : *Mme Lerousseau* assure qu'une réflexion va être lancée pour améliorer et sécuriser la distribution des médicaments
- b) Hygiène : à la demande des représentants des familles, des distributeurs de produit désinfectant pour les mains ont été installés dans les couloirs. Concernant l'hygiène des résidents, *Mme Lerousseau* demande que tout dysfonctionnement lui soit rapporté immédiatement afin d'en trouver la cause.
- c) Chariot de déchets : *Mme Lerousseau* va de nouveau sensibiliser les équipes sur ce sujet.
- d) Chambres, terrasses, fauteuils roulants : du fait de la nature antidérapante des sols de salle de bain, il est difficile de les nettoyer, un nouveau produit est à l'essai et semble fonctionner pour les escaliers. Concernant les fauteuils roulants, ils sont nettoyés par roulement de 5 à 6 par semaine par l'équipe d'entretien en plus du nettoyage courant fait par les équipes de soins. Il est prévu en 2013 de procéder à la rénovation de 5 logements contre 2 en 2012.
- e) Loisir, détente, animation : *La directrice* reconnaît que l'établissement manque de place pour les activités communes et ne voit pas de solution immédiate du fait de la configuration actuelle des locaux.
- f) Modification du GIR : Le GIR est révisé annuellement par le Conseil Général, cette périodicité ne dépend pas de l'établissement.
- g) Réunion du CVS : La lettre d'information du CVS, permettant aux familles de joindre leurs représentants, sera envoyée avec la facturation du mois de novembre et sera désormais remise aux nouveaux arrivants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Président,  
  
Raymond Mondoulet

## SAINTE-SOPHIE

Il nous est agréable,  
De présenter la notre maison.  
Son accueil si aimable  
Et le charme de ses environs  
Situé dans un petit village  
Calme et verdoyant : GRISOLLES.  
Entre la Garonne et le canal du midi,  
Au pied des coteaux où pousse la vigne.  
Tout près d'ici, un petit lac.  
Domaine des canards et du cygne,  
Est le but de nos promenades  
Les après-midi ensoleillés.  
Plus près encore, diverses écoles  
Dont les cris joyeux des enfants  
Parviennent jusqu'à nous.  
Après avoir passé ce halo de tête blonde  
Entrons maintenant dans le domaine des papys et mamys.  
Poussez le portillon.  
La cour, accueille le visiteur,  
Avec le sourire de ses fleurs  
Et l'ombrage de ses arbres.  
Un hall d'entrée, bien fleuri :  
Des orchidées, des hibiscus, un anthurium  
Dans de jolies vasques en céramique.  
Plus avant, nous sommes surpris  
Par ses couleurs claires et gaies  
Qui rendent ce lieu chaleureux  
Faisons le tour ensemble.  
Le tour certes, car construit en rond.  
Chaque chemin à sa couleur  
Et porte un nom de fleur.  
Continuons en passant devant les logements,  
Et profitons de la décoration des murs.  
Nous rencontrons divers services.  
Infirmierie, lingerie, hôtellerie.  
Et le cœur de la maison : la chapelle  
Nous arrivons à la salle à manger  
Que nos pas nous portent  
D'un côté où de l'autre  
Au terme, une bonne âme nous oriente.  
En tous points accueillant,  
Voilà où il fait bon vivre.

RAYMOND MONDOULET

N° d'ordre : 09/2012

Objet :

**Décision modificative n° 2 du budget 2012**

**DM 2/2012**

**Section d'exploitation**

Comptes	Libellés	BP 2012	Décision modificative n° 2/2012
<b>Dépenses</b>			
6063	Alimentation	123 393,00	-4 198,00
6155	Entretien et réparation	17 677,00	5 323,00
61681	Assurance	24 184,50	13 100,00
63512	Taxe foncière	4 150,00	80,00
637	Autres impôts	620,00	80,00
673	Titres annulés sur exercice antérieur	3 835,50	54 615,00
654 1	Pertes irrécouvrables		230,00
68112	Immobilisations corporelles	217 023,30	-4 230,00
	<b>Total dépenses DM</b>		<b>65 000,00</b>
<b>Recettes</b>			
6419	Remboursement sur rémunération	24 734,00	25 000,00
7718	Produits exceptionnels	4 266,00	40 000,00
	<b>Total recettes DM</b>		<b>65 000,00</b>

a

Madame la Directrice  
de la Maison de Retraite Sainte SOPHIE  
661, rue du Pézoulat  
82170 GRISOLLES

Madame la Directrice,

En notre qualité d'élus au Conseil de Vie Sociale de la Maison de Retraite de GRISOLLES dont vous assurez la direction par intérim, nous avons été alertés par de nombreuses familles sur divers sujets inhérents au fonctionnement de l'établissement et plus particulièrement aux conditions de vie de leurs proches.

Notre qualité de représentant des familles nous amène donc à vous faire part des principaux motifs d'insatisfaction dont nous avons été saisis et espérons que dans le cadre des responsabilités que vous confère votre fonction, vous pourrez après examen de ces divers points, donner les directives qui s'imposent pour améliorer ces situations.

#### 1°) DISTRIBUTION DE MEDICAMENTS :

Il semble que les conditions de distribution et de prise des médicaments ne soient pas satisfaisantes, dans la mesure où des médicaments sont retrouvés dans les chambres donc pas pris par les résidents, de même lorsqu'ils sont distribués sur les tables avant les repas. Aucune surveillance n'est faite pour s'assurer de leur prise par la bonne personne.

#### 2°) HYGIENE :

Il a été constaté que la toilette de certains résidents n'est pas faite systématiquement, ceci en fonction des équipes. Les familles se demandent pourquoi ? Quel sera le confort de la personne durant sa journée ? D'autres se plaignent que le change des protections n'est pas fait assez souvent alors qu'un change est déposé dans la chambre. Pourquoi cette situation récurrente ? Il a aussi été souligné que les vêtements ne sont pas changés lorsqu'ils sont tachés, ce qui devrait être fait systématiquement lors de l'aide à l'habillage le matin.

Pourquoi dans les couloirs n'y a-t-il pas en libre service de produits désinfectants pour le public comme on en trouve à l'hôpital ?

#### 3°) CHARIOTS DE DECHETS :

Ce problème est également permanent. Les chariots de déchets restent dans les couloirs au lieu d'être stockés dans des endroits prévus à cet effet à moins que ce local n'existe pas. Pour les résidents et leurs familles, cette vision est très désagréable et les odeurs qui se propagent aux alentours sont dérangeantes, ainsi que pour les chambres à proximité immédiate. N'existe-t-il pas en outre, des risques de propagations de germes ?

#### 4°) CHAMBRES, TERRASSES, FAUTEUILS ROULANTS :

Certaines chambres et plus particulièrement les sols de salle d'eau ne sont pas propres du fait d'un entretien rapide et sommaire ce qui avec le temps génère des salissures incrustées et un mauvais aspect. Il serait souhaitable d'y remédier.

Nous aimerions savoir si un planning pluriannuel de rénovation des chambres (papiers peints et peintures) est prévu chaque année au budget de l'établissement ? Si oui, combien de chambres ont été rénovées en 2012 ?

Si ce n'est pas le cas, nous souhaiterions que cela puisse être prévu pour l'exercice 2013, sachant par exemple, qu'à raison de 5 chambres par an, il faudra 15 ans pour les rénover toutes. Il faut aussi prendre en compte que l'établissement a déjà 17 ans d'existence. Ces travaux pourraient être réalisés par le personnel technique à l'occasion d'un décès ou d'une longue période d'hospitalisation par exemple.

Dans le même registre, il a été remarqué que des fauteuils roulants ne sont pas propres ainsi que certains fauteuils plastiques de la cour. Nous nous interrogeons de savoir à qui en incombe l'entretien et quand ? A notre avis, un nettoyage régulier devrait s'imposer. Ce serait plus agréable pour les résidents et leurs familles.

#### 5°) RESTAURATION :

Il a été observé que quotidiennement il y a un manque évident de personnel pour aider aux repas du premier service. Il est heureux que certaines familles puissent se rendre disponibles pour aider leurs proches à prendre leur repas.

Sinon, le personnel devrait faire manger ces résidents les uns après les autres et souvent les derniers prendraient rapidement un repas tiède ou froid.

A notre avis, ce problème quotidien devrait amener une réflexion globale sur l'organisation du travail des équipes, sachant qu'au moment des repas du 1er service, il est impératif de pouvoir disposer d'un personnel supplémentaire.

#### 6°) LOISIRS et DETENTE et ANIMATIONS :

Dans l'ensemble nous constatons une bonne prise en charge des résidents au niveau des fêtes, manifestations, sorties ponctuelles et activités diverses, théâtre, chorale...etc.

En général, nombreux sont ceux qui y participent. Cependant, nous regrettons qu'il n'y ait dans l'établissement aucune salle disponible pour les loisirs susceptibles d'inciter les résidents à participer quand ils le souhaitent à des activités plus ludiques : jeux de société : cartes, scrabble, etc..., atelier dessin et peinture, salon de lecture, salle de télévision et vidéo etc...

Ces activités pourraient permettre à tous de participer et de sortir de leur ennui quotidien.

De même, les technologies nouvelles nous laissent penser que les résidents de demain seront dépourvus de pouvoir travailler sur ordinateur et accéder à internet. Ces équipements devront être envisagés car ils seront très utiles au travail de mémoire des résidents. Des ateliers multimédia verront certainement le jour et intéresseront ces nouveaux venus.

Concernant le "coin" télévision, il est très exigu et mal agencé.

Le salon de coiffure mériterait de pouvoir disposer d'un peu plus d'espace. Pourquoi y laisse-t-on une table de soins qui n'est a priori pas utilisée et occupe de l'espace ?

#### 7°) MODIFICATION DU GIR :

Une question relative au GIR est souvent évoquée, à savoir : Comment et quand est-il révisé ?

Si cela ne se fait qu'une fois par an, nous pensons que c'est insuffisant car l'état de santé de certains résidents peut se dégrader plus ou moins rapidement.

Cette augmentation de la dépendance équivaut donc à plus de personnel.

**8°) REUNIONS DU CONSEIL DE VIE SOCIALE :**

Concernant les réunions du CVS, nous souhaiterions qu'elles ne soient pas prévues 2 h avant le Conseil d'Administration car compte tenu de l'ordre du jour, il ne reste pratiquement pas de temps aux membres du CVS pour discuter de questions relatives au fonctionnement de la Maison de Retraite telles que nous les évoquons dans ce courrier. De fait, les familles que nous représentons ne peuvent pas avoir de réponses à leurs questions car nous n'avons pas le temps matériel de les présenter et d'en débattre.

Or, si les différents budgets de l'établissement ont une grande importance et méritent d'y consacrer du temps pour les présenter aux membres du CVS, ceux-ci, doivent pouvoir bénéficier d'un espace temps suffisant pour évoquer toutes les questions utiles et nécessaires entrant dans le cadre de leurs compétences, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Concernant notre fonction d'élus en qualité de représentants des familles, nous souhaitons pouvoir accomplir notre mission correctement à savoir, apporter aux familles des informations qu'ils attendent sur le fonctionnement de l'établissement dans lequel leurs proches résident. Or, leur adresser un compte rendu de réunion du CVS nous est actuellement impossible du fait que nous ne disposons pas de leurs coordonnées. Afin de pouvoir jouer pleinement notre rôle et répondre ainsi à la demande des familles, nous vous demandons de bien vouloir nous remettre une copie de la liste des personnes chargées de la représentation légale de chaque résident.

De même lors de chaque admission, il serait utile de remettre aux familles avec le dossier d'accueil, une lettre d'information dans laquelle, outre nos coordonnées, nous pourrions les informer sur notre rôle au sein de l'établissement et leur donner ainsi la possibilité de communiquer avec leurs représentants au sein du Conseil de Vie Sociale.

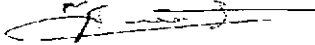
Voilà brièvement résumés les principaux points qui posent problèmes aux familles et sur lesquels nous espérons qu'il vous sera possible d'apporter rapidement des réponses et des améliorations dans l'intérêt des résidents et de leurs familles.

Conscients que la gestion de la Maison de Retraite n'est pas une tâche facile vu les contraintes budgétaires qui limitent les efforts nécessaires en matière de recrutement de personnel notamment,

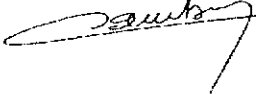
Conscients que le personnel dans sa grande majorité accomplit ses missions avec gentillesse et dévouement. Souhaitant participer dans un esprit constructif à la réflexion sur les actions à conduire visant à l'amélioration des conditions de vie des résidents et des conditions de travail du personnel, nous vous assurons de tout notre soutien dans les actions que vous mettez en oeuvre pour le bien être de tous.

Dans l'espoir qu'il vous sera possible de répondre favorablement aux attentes des familles et des résidents, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées et de nos sentiments dévoués.

Michel JUST



Maguy CAMBAY



Henri SIERRA



- Copie à Monsieur le Maire de GRISOLLES, Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD